



# Communiqué



Roissy, le 7 avril 2022

## PRÉAVIS DE GRÈVE VOLOTEA

Le SNPNC-FO, Syndicat National du Personnel Navigant Commercial, représentant les hôtesses et stewards de la compagnie VOLOTEA, a déposé **un préavis de grève** pour la période :

**Du vendredi 15 avril 2022 jusqu'au samedi 30 avril 2022.**

**Le SNPNC-FO appellera l'ensemble des hôtesses et stewards VOLOTEA basé en France à cesser le travail au cours de différentes dates durant cette période.**

Depuis ces derniers mois le SNPNC-FO ne cesse de dénoncer des multiples dysfonctionnements dans les conditions d'emploi et de travail du Personnel Navigant Commercial (PNC) ainsi que des conditions salariales très basse. Certains de ces dysfonctionnements font d'ailleurs l'objet d'un procès au Tribunal Pénal de Nantes.

Force est de constater qu'à ce jour nos propositions ne sont ni écoutées, ni entendues par Volotea, ce qui démontre une réelle volonté de ne pas faire évoluer la situation, ni de l'améliorer. La Direction de la compagnie nous ayant même expliqué que si les hôtesses et stewards souhaitaient une vie privée, il ne fallait pas travailler chez Volotea.

L'équipe SNPNC-FO  
VOLOTEA